



Marseillais Solidaires des Morts Anonymes

RAPPORT ANNUEL 2023

(Présenté et adopté en Assemblée Générale du 13 avril 2024)

Sommaire

■ 3 **Avant-propos**

■ 4 **Activité 2023**

- 5 Moyens matériels et humains
- 5 Les décès accompagnés en 2023
- 7 Etat des lieux, embellissement des tombes
- 8 L'hommage public
- 9 Nos liens avec la Ville de Marseille
- 10 Notre convention avec l'AP-HM
- 11 Nos liens avec les associations
- 12 Messe hommage à l'église Saint-Ferréol
- 13 Rencontre avec les bénévoles
- 13 Perspectives 2024-2025

■ 14 **Annexes**

- 14 Annexe 1 - Marc Ross – *À nos morts anonymes*, Marseille Cimetière Saint-Pierre, 7 octobre 2023
- 16 Annexe 2 - Texte d'ouverture et témoignage, église Saint-Ferréol, 26 novembre 2023
- 18 Annexe 3 - Article dans le magazine de la Maison des Associations, Le Petit Repère, n°86, janvier 2023

Avant-propos



Depuis 2009¹, l'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes assure une présence citoyenne et fraternelle aux obsèques de celles et ceux qui meurent de la grande précarité, de l'exclusion et dans la plus grande solitude, afin que toute personne ait des obsèques dignes et une sépulture décente.

Il s'agit de personnes sans chez-soi décédées à la rue, dans un squat, un centre d'hébergement... Il s'agit aussi de personnes isolées souvent âgées décédées chez elles, à l'hôpital ou en EHPAD et dont personne n'a réclamé le corps. Il s'agit aussi parfois de bébés ou de jeunes enfants. Les inhumations que nous accompagnons sont laïques, tout comme notre association.

C'est parce que nous sommes indignés de cette condamnation à une double exclusion, celle subie dans la vie et celle subie dans la mort, parce que nous nous battons contre l'oubli que l'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes (MSMA) a été créée.

MSMA est membre du Collectif national Les Morts de la Rue.

Marseillais Solidaires des Morts Anonymes est composée de bénévoles, d'associations agissant contre la précarité à Marseille, de structures liées à l'accueil et l'hébergement, ... De toutes celles et ceux qui veulent y prendre part.

¹ Association n°W133012142 déclarée JO n°26 du 27 juin 2009 n°210 | SIRET : 531 706 000 000 19

Activité 2023

Durant l'année 2023 les membres de Marseillais Solidaires des Morts Anonymes ont cherché à développer les objectifs de l'association qui sont :

- D'organiser, pour les personnes seules, des funérailles dignes,**
- De faire savoir la dramatique situation des personnes sans-abri, sans chez-soi qui voient leur état de santé gravement altéré au point d'en mourir, et alerter sur les autres situations d'isolement qui conduisent à une mort solitaire.**

Marseillais Solidaires des Morts Anonymes (MSMA), c'est aussi une action permanente envers les morts de la rue, anonymes ou isolés pour leur rendre hommage, rechercher l'entourage, accueillir et accompagner les proches endeuillés parfois de très longues années après le décès, entretenir les tombes, contribuer à l'enquête nationale annuelle du Collectif Les Morts de la Rue pour mieux analyser les causes et les conditions de la mort des personnes sans chez-soi et anciennement sans chez-soi.

Changements

Suite à la démission du président de MSMA, Éric SAINT-SEVIN, contraint de déménager précipitamment dans le sud-ouest de la France, et du fait que le siège social de l'association était domicilié à l'adresse du président sortant, 10 rue d'Austerlitz, 13006 Marseille, l'assemblée générale de l'association « Marseillais Solidaires des Morts Anonymes » réunie le 18 mars 2023 a décidé de procéder au changement de domiciliation de l'association à la Maison des Associations de Marseille. L'acceptation de notre demande d'adhésion et de domiciliation à la Maisons des Associations date du 28 avril 2023 :

Marseillais Solidaires des Morts Anonymes
Maison des Associations, Boîte aux lettres n°300
93, la Canebière, 13001 Marseille

Courriel : marsolmortsanonymes@hotmail.fr

Tél. : 06 60 06 07 93

Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale du 18 mars 2023 :

Bérangère GRISONI, présidente
Marie-Thérèse LALUQUE-BARBARA
Alain MICHEL, secrétaire
Marie-Claire SAVA-METTI, trésorière
Joseph STRAVATO

Moyens matériels et humains

L'association ne dispose pas de local, elle est domiciliée à la Maison des Associations. Elle est composée uniquement de bénévoles.

Actions réalisées en 2023	Nombre de bénévoles	Total heures sur l'année
Nombre total de bénévoles : 10		
Inhumations	5	200
Etat des lieux, embellissement des tombes	7	30
Hommage	10	70
Rencontres des bénévoles	5	10
Activité administrative, CA et bureau	5	100
Rencontres, réunions extérieures	4	25
Equivalent temps plein	0,20 ETP	435 h

Adhérents et donateurs en 2023

7 adhérents dont une association et 2 donateurs dont une association.

Mot laissé par une donatrice : « *Je vous remercie, c'est très humain ce que vous faites* ».

Les décès accompagnés en 2023

La loi fait obligation aux communes de procéder à leurs frais à l'inhumation des personnes dépourvues de ressources suffisantes et sans famille proche pouvant prendre en charge l'organisation des obsèques.

Selon l'article L. 2213-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ou, à défaut, le représentant de l'Etat dans le département pourvoit d'urgence à ce que toute personne décédée soit ensevelie et inhumée décemment sans distinction de culte ni de croyance.

Le Maire fait procéder à la crémation du corps lorsque le défunt en a exprimé la volonté (article L. 2223-27).

A Marseille la mission de service public définie à l'article L. 2223-19 est assurée par la régie des pompes funèbres municipale. Celle-ci prend en charge les frais d'obsèques de ces personnes. Si la personne défunte avait des ressources financières, la commune pourra être remboursée des dépenses avancées. Si la personne défunte s'avère dépourvue de ressources, les frais d'obsèques seront supportés par la collectivité.

Un réseau d'accompagnement

Depuis 2009, Marseillais Solidaires des Morts Anonymes assure l'accompagnement des morts isolés. Informée par la Chambre mortuaire – institut médico-légal des Hôpitaux Universitaires de Marseille et par les services funéraires municipaux, dès qu'ils connaissent la programmation des funérailles d'une personne défunte, l'association composée d'une petite équipe de bénévoles d'horizons les plus divers, se mobilise selon les disponibilités de chacun pour être présente à l'inhumation.

Dès que les informations données par les chambres mortuaires sont transmises à MSMA, celle-ci recherche l'entourage des personnes défunt(e)s (famille, voisins, amis, centre communal d'action sociale, associations, ...).

Ces recherches ont pour objectifs :

- d'avertir du décès l'entourage qui ne l'aurait pas été et l'informer de la date et du lieu des obsèques,
- rechercher les familles lorsque celles-ci ne sont pas au courant du décès, ni identifiées,
- recueillir des éléments de la vie des personnes défunt(e)s qui permettront aux bénévoles de personnaliser l'hommage qu'ils préparent.

En 2023 nos recherches ont permis d'apprendre les décès de deux personnes sans chez-soi à des associations marseillaises qui étaient en lien avec ces personnes (maraude, accueil de jour).

Les bénévoles se rendent à la chambre mortuaire une demi-heure avant le départ vers le cimetière, se recueillent, assistent à la fermeture du cercueil, suivent le fourgon mortuaire jusqu'au cimetière, prennent part à l'inhumation en lisant un poème, un texte qu'ils ont écrit ou choisi, déposent une fleur. Les inhumations sont laïques, tout comme notre association. L'objectif est à qu'à Marseille aucune personne ne soit inhumée seule, sans une présence citoyenne, fraternelle, dans la dignité et le respect de la personne humaine.

Parmi les 37 personnes accompagnées :

1 bébé

8 au moins étaient sans chez-soi (6 hommes âgés de 30 ans à 71 ans, 1 homme non identifié inhumé sous X, 1 femme de 76 ans)

2 n'étaient pas identifiées et ont été inhumées sous X

26 sont décédées seules bien qu'ayant un logement mais restant, au moment de leur décès, sans famille connue ou en rupture familiale depuis de nombreuses années. Elles étaient âgées de 58 ans à 91 ans, parmi elles 18 hommes, 8 femmes.

Le nombre réel des décès survenus est à considérer comme supérieur : MSMA n'est pas systématiquement mis au courant de décès survenus à Marseille, ni de décès de personnes sans chez-soi ou anciennement dont la famille est d'emblée présente et engagée dans l'organisation des funérailles.

Nous avons appris 11 autres décès de personnes sans chez-soi en 2023 à Marseille par le biais d'associations locales et par le Collectif Les Morts de la Rue. Ainsi au moins 19 personnes sans chez-soi sont décédées en 2023 à Marseille.

En 2023, nous avons commencé à rédiger un « compte-rendu » des funérailles qui se veut être une trace écrite à disposition des familles que nous pourrions retrouver ou qui se manifesterait. Nous indiquons le texte que nous avons lu, prenons en photo le bouquet, la plaque sur la tombe.



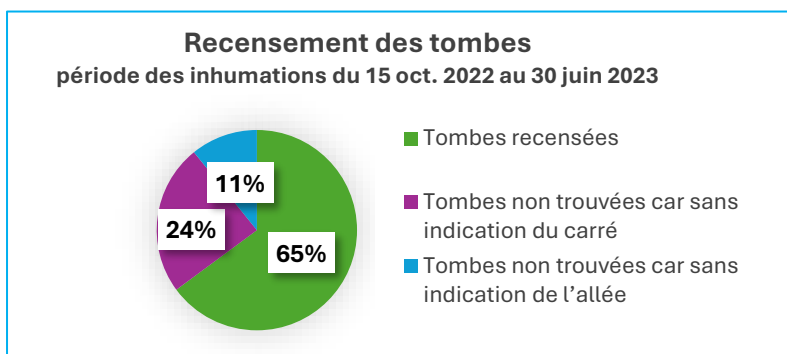
Bouquets de fleurs que nous déposons lors des inhumations

Les plaques funéraires sont primordiales pour préserver la mémoire, la dignité, l'identité du défunt, y compris pour les personnes non identifiées inhumées sous X.

Les plaques sont fournies par la régie des pompes funèbres municipales et posées le jour de l'inhumation.

Etat des lieux, embellissement des tombes

Nous avons proposé aux bénévoles de l'association de participer le **22 juillet 2023** à cette action comprenant à la fois l'état des lieux et l'embellissement des tombes des **carrés communs du Cimetière Saint-Pierre**. L'état des lieux consistait notamment à repérer et signaler à la régie des pompes funèbres municipales, les plaques funéraires absentes. En effet, la plaque funéraire fournie et scellée jusqu'à présent lors de chaque inhumation faisait défaut depuis quelques mois. Nous avons eu l'occasion de rencontrer les différents adjoints au Maire et direction des opérations funéraires et leur avons signalé l'absence des plaques. Ceux-ci s'étaient engagés à ce que chaque plaque funéraire soit à nouveau délivrée et scellée lors des inhumations. C'est effectivement le cas depuis le mois d'août et les en remercions.



35% des tombes non trouvées par défaut de signalétique (carré et/ou allée). **Parmi les 24 tombes recensées, 50% étaient sans plaque funéraire** (descellées ou non posées).

Pouvoir trouver facilement une tombe contribue à veiller à la décence et au respect dus aux morts et à leur mémoire et aux proches qui souhaitent s'y recueillir.

Les plaques ont du mal à adhérer et sont collées par le ciment servant aux joints. Celui-ci n'est peut-être pas adapté aux différentes conditions climatiques. Nous avons ramassé 2 plaques descellées dont celle d'une personne accompagnée 6 mois plus tôt. Rappelons l'importance des plaques funéraires.



Plaque absente



Plaque descellée retrouvée à quelques mètres



Idée d'embellissement sans gravier et avec un pochoir ?

Nous avons utilisé les derniers matériaux stockés chez l'ancien président de l'association : une dizaine de revêtements de tombes en pelouse synthétique pour les tombes en revêtement durs, et 2 cadres en bois pour les tombes en pleine terre.



José, Lionel



Benjamin



Olivier



Marie-Claire



Marie-Thérèse

Nous avons aussi déposé un kalanchoé sur chacune des tombes. Merci au fleuriste de son soutien.



Idée d'embellissement avec romarin

L'hommage public

Chaque année MSMA organise un temps de mémoire pour les personnes décédées qu'elle a accompagnées ou dont elle a appris le décès. Cet hommage laïque a eu lieu **le 7 octobre 2023 devant les tombes des terres communes du Cimetière Saint-Pierre** en présence des proches, des bénévoles, des autorités, des associations et des citoyens sensibles à cette situation.



Pour commémorer celles et ceux décédés de la rue, les anciens sans chez-soi, les anonymes, les personnes inhumées sous X,
Pour informer et interpeller sur les conditions de vie des personnes en grande précarité,
Pour rappeler qu'en France et à Marseille aussi, vivre à la rue peut tuer,
Pour faire savoir qu'en France et à Marseille aussi, des personnes décèdent seules de l'exclusion et dans la plus grande solitude.

A l'annonce du nom de chaque personne disparue, une bougie est allumée et une rose préalablement distribuée dans le public, est déposée dans un vase. 48 bougies étaient allumées en mémoire des 48 personnes auxquelles nous rendions hommage.

Cérémonie de mémoire collective en présence fidèle de Sophie ROQUES, adjointe au Maire de Marseille en charge de l'Etat civil, et ponctuée par les chants de Katia MASSELOT, le gong de Benjamin BEX, le poème de Marc ROSS (cf. Annexe 1, p.14-15), le témoignage d'Alain MICHEL, et la chorale de l'association La Cloche.



Chorale de La Cloche



Jardin du souvenir

La cérémonie se termine en allant déposer les fleurs sur chacune des tombes.

Nous nous sommes également recueillis au jardin du souvenir.

Article dans la presse locale : [Un hommage pour les morts indigents \(lamarseillaise.fr\)](https://lamarseillaise.fr)

Nos liens avec la Ville de Marseille

Nous sommes en liens réguliers avec la Ville de Marseille aussi bien avec les adjoints au Maire, la régie municipale des pompes funèbres, le centre communal d'action sociale, l'AP-HM (chapitre suivant) et pour tout autre objet lié à notre activité.

Deux rencontres ont eu lieu au cours de l'année

10 mai avec Sophie ROQUES, adjointe au Maire chargée de l'Etat civil, Hattab FADHLA, adjoint au Maire chargé des cimetières, et les trois membres du bureau de MSMA.

22 juin avec Audrey GARINO, adjointe au Maire, chargée des affaires sociales, de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et de l'égalité des droits, Sophie ROQUES, adjointe au Maire chargée de l'Etat civil, Djilali MEKKAOUI, directeur des cimetières, Thierry ROIG, responsable de la régie municipale des pompes funèbres, et deux membres du bureau de MSMA.

Ces rencontres ont permis d'aborder les accompagnements des décès et notamment des délais compatibles pour l'organisation des obsèques, les plaques funéraires, l'embellissement nécessaire des tombes pour les rendre décentes, les reprises de rotation des sépultures en terres communes, les préparatifs de l'hommage annuel.

Nous poursuivrons ces rencontres avec le projet d'arriver à une convention avec la Ville de Marseille ou à une charte dignité cimetière.

Notre convention avec l'AP-HM

Signature du 1^{er} avenant de notre convention le 9 octobre 2023



AVENANT N°1

A LA CONVENTION AVEC UNE ASSOCIATION PORTANT SUR
L'EXERCICE DU BENEVOLAT A L'AP-HM
N° 2020-0600, du 25/09/2020

Depuis 2020, une convention lie MSMA à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille :

Article 3 : Activités de l'Association au sein de l'AP-HM

L'Association a pour objet d'intervenir sans distinction sociale, raciale, politique ni religieuse, dans les chambres mortuaires de l'AP-HM au profit des patients pour lesquels aucun proche n'a pu être identifié ou n'a pas souhaité pourvoir aux funérailles.

L'Association a pour mission d'accompagner leurs funérailles dignement suite à l'information donnée par les personnels des chambres mortuaires et de la régie municipale de la ville de Marseille. Les informations communiquées concerneront le seul état-civil du patient (nom, prénom, date de naissance) et les informations pratiques relatives au convoi (chambre mortuaire concernée, date et heure).

En 2023 nous sommes intervenus principalement au départ de la chambre mortuaire de la Timone, occasionnellement à celle de l'hôpital Nord.

Forum des associations intervenant à l'AP-HM le 22 novembre 2023

Deux membres de Marseillais Solidaires des Morts Anonymes ont participé au forum des associations conventionnées avec l'AP-HM permettant un moment d'échanges.

L'occasion aussi pour la direction générale de l'AP-HM de solliciter les différentes associations dans le cadre du projet de modernisation CAP 2030.

Lien vers le site de l'AP-HM : [Marseillais Solidaires des Morts Anonymes | AP-HM](#)

Nos liens avec les associations

Nos liens avec les associations locales consistent à les informer des décès que nous apprenons ou l'inverse, et dans les deux cas, essayer de retrouver famille et proches lorsque ceux-ci ne sont pas au courant du décès, ni identifiés. En 2023, nous sommes en lien avec une cinquantaine d'acteurs (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale - CHRS, Accueils de jour, Haltes de nuit, maraudes, établissements sociaux et médico-sociaux, ...).

2023 a été aussi l'occasion de rencontrer :

- Les associations marseillaises du secteur social lors de l'édition Vivacité 2023 (3 septembre), festival des associations de Marseille. Nous n'avons pas tenu de stand, mais avons profité de cette édition pour aller échanger avec chaque association présente. Nous avons ainsi rencontré et présenté l'ensemble de nos missions à une vingtaine d'associations et les avons également invité à participer à l'hommage.
- L'association La Cloche et de pouvoir ainsi inviter sa chorale à participer à l'hommage annuel. La chorale constituée d'une dizaine de personnes est venue honorer la mémoire des personnes défuntes le 7 octobre et reviendra participer aux hommages suivants. Merci à la cheffe de Chœur et aux membres de la chorale.

Nos liens avec les autres associations et collectifs du réseau du Collectif Les Morts de la Rue.

Ces liens sont étroits notamment avec MSMA et le Collectif Les Morts de la Rue, puisque la présidente de MSMA représente l'association au sein du Conseil d'administration du Collectif Les Morts de la Rue.

Présence de Bérangère GRISONI, présidente de MSMA (et aussi présidente du Collectif Les Morts de la Rue) aux événements des associations et collectifs :

24 et 25 octobre 2023 à Lyon à la Célébration des 20 ans du Collectif Morts sans toi(t) : mardi soir à l'Hôtel de ville de Lyon, et mercredi matin, au cimetière de La Guillotière.

14 décembre 2023 à Pessac répondant à l'invitation à participer à l'assemblée générale actant la constitution de l'association « Hommage à toute vie ».

21 décembre 2023 à Toulon avec Le Collectif Varois Les Morts de la Rue, qui organisait un hommage aux 16 personnes décédées au cours de l'année.

Souignons aussi le forum annuel des associations et collectifs de France (et aussi de Belgique), le 2 décembre à Paris

Le Collectif national Les Morts de la Rue, coorganise chaque année un forum rassemblant les associations et collectifs accompagnant les morts de la rue et morts de l'isolement.

Marseillais Solidaires des Morts Anonymes a pu y participer ainsi que :

- Amiens - Collectif SAMARA (Sans-Abris Morts dans l'Abandon)
- Belfort - Collectif Les Morts de la Rue du territoire de Belfort
- Bordeaux, Pessac - Collectif Les Morts isolés
- Brest, Rennes, Saint-Brieuc - Réseau Dignité Cimetières de Bretagne
- Bruxelles - Collectif Les Morts de la Rue
- Nantes - De l'Ombre à la Lumière
- Rouen - A.R.A.M.I. - Association Rouennaise pour l'Adieu aux Morts Isolés
- Strasbourg - Grains de sable, Collectif Les Morts de la Rue 67

Les objectifs et historiques des associations et collectifs engagés dans l'accompagnement des Morts de la rue et/ou Morts isolés sont variés. Certains sont nés à l'initiative de personnes en situation de rue, d'autres sont des initiatives associatives ou citoyennes, d'autres encore proviennent de municipalités. La taille de nos villes, nos champs d'action sont également différents et font notre richesse que nous partageons une fois par an de manière plus formelle, contacts qui se poursuivent à distance au long de l'année.

La matinée a été consacrée à la présentation des différentes associations et collectifs, permettant de partager faits saillants, alerte et remontée des dysfonctionnements, échanges des bonnes pratiques...

A.R.P.D., Assistance et Recherches des Personnes Disparues.

En 2023, Marseillais Solidaires des Morts Anonymes a été sollicitée par l'A.R.P.D. à deux reprises.

Les deux personnes recherchées n'ont pas été accompagnées par MSMA. Au vu des informations, MSMA a pu orienter l'A.R.P.D. vers d'autres associations et collectifs.

Messe hommage à l'église Saint-Ferréol

26 novembre 2023

L'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes, association laïque, a une attache historique forte avec l'église Saint-Ferréol. Les fondateurs de notre association Marseillaise ont voulu retenir un lieu qui porterait un signe permanent pour permettre aux personnes désirant se recueillir à la mémoire des défunts de pouvoir le faire. Ce lieu est cette église du Vieux-Port, l'église Saint-Ferréol : lieu de passage et lieu très fréquenté par les personnes sans chez-soi.

Il fallait aussi créer dans cette église un objet qui soit la mémoire des personnes sans chez-soi décédées : une colombe refermant ses ailes sur la ville et une phrase prenant en compte les appartenances religieuses « Frères et sœurs morts dans l'abandon, nous te confions dans les mains du Très-Haut... ».

Ce mémorial est une plaque de marbre portant les noms des premiers pour faire mémoire avec un vitrail rétroéclairé, qui est devenu le logo de l'association.



Hommage aux 48 personnes décédées avec 48 bougies réparties sur 4 plateaux.

Texte d'ouverture et témoignage (cf. Annexe 2, p.16-17).

Rencontre avec les bénévoles

8 décembre 2023 à la Maison des Associations

Nous retrouver en dehors de l'hommage ou d'une réunion de conseil d'administration ou de préparation était une demande partagée par l'ensemble des bénévoles.

Cette première rencontre nous a permis d'initier cette demande. Nous avons fait un point sur l'hommage du 7 octobre et commencé à nous projeter sur l'hommage 2024.

Nous avons aussi échangé sur l'organisation nouvelle de l'association, notamment les supports de communication. Nous poursuivrons ces rencontres (20 janvier 2024 et d'autres à programmer).

Perspectives 2024-2025

Poursuivre nos missions et déployer des projets nouveaux comme :

- La recherche des familles après les inhumations

La plupart du temps, lorsque nous sommes sollicités pour accompagner un mort isolé, la famille, les proches ne sont pas retrouvés et ne sont pas informés du décès. Nous mettons en œuvre une recherche dès que nous avons connaissance d'un décès mais le délai très court jusqu'à l'inhumation permet rarement de retrouver les familles. Désormais nous poursuivrons les recherches après les inhumations.

- La mise en place d'une Charte des bénévoles

Il s'agit de formaliser le bénévolat avec une charte des bénévoles et convention d'engagement réciproque et permettant aussi d'accueillir de nouveaux bénévoles. Dans ce cadre, MSMA peut, selon les projets et actions à mener, proposer aux bénévoles les moyens d'accomplir leur mission par des formations appropriées.

- Poursuivre les rencontres des bénévoles

A la Maison des Associations, avec aussi des rencontres en groupe de travail selon différentes thématiques.

- Elargir le conseil d'administration

Aux particuliers mais aussi l'ouvrir aux associations implantées à Marseille et aux personnes anciennement sans chez-soi ou sans chez-soi.

- Création du site internet de l'association

Donner visibilité à l'association avec un site internet. La conception/mise en ligne sera confiée à un professionnel. L'hébergeur sera en France avec une démarche éco responsable. Le site devrait être livré durant l'été 2024.

- Participer à l'édition 2024 de Vivacité, festival des associations de Marseille.

- Arriver à une convention avec la Ville de Marseille ou une charte dignité cimetière.

- Nous rapprocher des établissements hospitaliers marseillais hors AP-HM afin d'y être identifiés.

Annexe 1

Poème-hommage lu par Marc ROSS, son auteur



En dehors du délire de la parole, celle qui permet de s'affranchir de toute responsabilité, de se dire ; « Voilà, c'est un fait, il est dramatique, nous ne pouvons le nier mais vous savez, le contexte est difficile et la situation pas toujours facile à gérer.

Oui, ces fameuses phrases entendues trop souvent et surtout très mal jouées alors qu'il faudrait seulement vous serrer dans nos bras, vous allouer l'offrande que vous méritez... dire partout et à haute voix qu'il n'y a aucune raison que vous restiez éternellement seul, pauvre et incompris.

Cette année encore, les spectres de nos morts anonymes courent encore dans les rues pour traduire notre désarroi.

Sauveur, Joëlle, Zoltan, Augustin et Mimona...

Soyez rassurés, on ne peut pas vous effacer d'un seul trait. Certains trottoirs portent encore traces de vos pas.

Izmaz, Dieter, Lisardo, Ireneusz... Mustafizur...

Décidemment, on ne peut pas se séparer de vos langues astucieuses, se laver de vos parfums de misère.

Irène, Pascal, Jean-Marc, Jacques, Marie-Louisa...

Vos visages ne font qu'entrer dans nos mémoires et vos images subsistent encore sur le bitume ou dans une pièce humide et malfamée.

Jean-Marc, Patrick, Luc et Marie-France... X aussi comme tous les autres en LETTRES MAJUSCULES...

Vous qui bravez l'errance, vous qui n'avez que votre poitrine en écho, vous dont les blessures ne font hélas même plus éclat, vous qui jonchez le sol comme un cheval qui dort, vous dont le corps est enduit de notre indifférence... Acceptez-là notre pardon.

Pardon si bus, vélos et trottinettes ont droit, eux, à une voie spéciale alors que, vous bonnes gens, vous vous retrouvez, bien trop souvent, bloqués dans une impasse.

Vous étiez pourtant prêts à troquer votre fatigue, votre solitude contre un minimum de bienveillance. Mais hélas rien n'y fait ! Dans la vie, quand ça ne veut pas, ça ne veut pas. Nous aimerions pouvoir vous dire que nous n'allons pas finir de discourir en versant une larme pour passer ensuite à autre chose. Qui plus est, nous ne savons même plus pleurer. Nous aimerions vous dire qu'il nous revient à tous d'en faire un peu plus. Oui, nous aimerions aussi ne plus voir nos dirigeants noircir votre horizon ; ne plus les voir prêter oreille pour s'éloigner ensuite sur la pointe des pieds.

Nous attendons que vous leur nommiez vos chemins de tempête... que vous leur contiez l'état réel de notre pays car vous en savez beaucoup, beaucoup plus que tous nos experts.

Nous attendons aussi de nos trottoirs qu'ils débordent de bienfaits et qu'ils vous mènent vers un lieu enfin vivable où il viendrait soudain à Dieu, cette idée folle de vous renvoyer bel écho.

Non, l'espoir n'est pas une catastrophe. Si nous ne prenons pas soin de ceux qui souffrent de misère ou de grande solitude, les villes deviendront très vite des cimetières géants et notre terre Mère, un volcan de poussières.

Aboubacar, Bébé Luke, Bébé Augustin...

Dites-vous bien que l'on ne fait jamais assez pour vous, pour l'autre. C'est un fait.

Il est donc vital pour nous de tendre la main, d'embrasser les passants anonymes, de les envelopper d'un parfum solidaire, surtout s'ils perdent tous leurs repères. Il est encore temps de se réconcilier avec les vivants cabossés, leur allouer quelque bonté car nous ne faisons tous que passer et chacune d'elles, chacun d'eux porte notre histoire.

Oui, sœurs et frères humains, nous ne sommes ni sourds ni aveugles et nous ne manquons pas de remarquer votre présence. Parfois ce n'est plus votre estomac, c'est votre bout de pain rassis qui crie famine... Parfois, ce n'est plus votre gorge asséchée, c'est l'eau, elle-même qui a soif... Parfois, ce n'est plus la lumière qui conte ses visions, c'est l'ombre, esseulée, qui se retrouve emprisonnée.

Alors,

Grzegorz, Henri, Michel, Lucien et Marie-Anne... N'ayons pour vous, que cette phrase en tête :

« Nous ne voulons plus que certains meurent une seconde fois, dans l'oubli et dans le vide ; nous ne voulons plus de ces blessures restées ouvertes. »

Voyez ! Nous nous tenons debout et vous n'êtes plus ici allongés... Vous n'êtes plus ces personnes anonymes, solitaires car nous parlons de vous et vous pouvez en être sûrs, ces paroles n'auront de cesse de vous accompagner, d'orner vos sépultures.

Marc ROSS – À nos morts anonymes,

M.S.M.A - Marseille Cimetière Saint-Pierre, 7 octobre 2023

Annexe 2

Messe hommage à l'église Saint-Ferréol

26 novembre 2023

Texte d'ouverture de MSMA

Merci à l'église Saint-Ferréol de célébrer cette messe. Aujourd'hui nous sommes réunis pour ne pas oublier celles et ceux qui sont morts de la rue, nos amis sans-abris, sans chez-soi qui sont partis dans l'indifférence de la société.

L'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes est née de cette prise de conscience : il y a des personnes qui seront enterrées toutes seules, sans que leurs familles n'aient été retrouvées et sans un adieu fraternel. Nous ne pouvons accepter cela et nous voulons manifester à chacun et chacune de ceux qui nous quittent, que leur départ nous concerne. Même si nous ne connaissons pas la personne, nous voulons affirmer que sa vie, avec ses difficultés et ses réussites, a construit quelque chose de notre humanité.

L'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes a une attache historique forte avec l'église Saint-Ferréol. Les fondateurs de notre association Marseillaise ont voulu retenir un lieu qui porterait un signe permanent pour permettre aux personnes désirant se recueillir à la mémoire des défunts de pouvoir le faire. Ce lieu est cette église du Vieux-Port, l'église Saint-Ferréol : lieu de passage et lieu très fréquenté par les sans-abris. Il fallait aussi créer dans cette église un objet qui soit la mémoire des sans-abris décédés. Depuis bientôt 20 ans, figure dans cette église une plaque de marbre portant les noms des premiers dont nous allons faire mémoire avec un vitrail rétroéclairé.

L'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes assure une présence laïque aux obsèques de celles et ceux qui meurent de la grande précarité, de l'exclusion et dans la plus grande solitude, afin que chacun ait des obsèques dignes et une sépulture décente. Il s'agit de personnes sans chez-soi décédées à la rue, dans un squat, un centre d'hébergement... Il s'agit aussi de personnes isolées souvent âgées décédées seules chez elles, à l'hôpital ou en EHPAD.

Anna, Luke, Zoltan, Aboubacar, Edith, innombrables anonymes, cette messe est pour vous, vous qui êtes partis dans l'oubli, dans l'indifférence, dans l'anonymat. Vous comptez pour nous, vous habitez désormais notre mémoire, nous ne vous oublierons pas.

Témoignage de MSMA

En quoi consiste notre mission d'accompagnement jusqu'à la tombe des Marseillais Solidaires des Morts Anonymes ?

Informée par la Chambre mortuaire – institut médico-légal des Hôpitaux Universitaires de Marseille et par les services funéraires de la ville, dès qu'ils connaissent la programmation des funérailles d'une personne défunte isolée, notre association composée d'une petite équipe de bénévoles se mobilise selon les disponibilités de chacun pour être présent à l'inhumation.

Nous nous rendons à la chambre mortuaire de Hôpital de la Timone ou de l'Hôpital Nord une demi-heure avant le départ vers le cimetière. Nous nous recueillons devant la dépouille, assistons à la fermeture du

cercueil, suivons le fourgon mortuaire jusqu'au cimetière Saint-Pierre, prenons part à l'inhumation en lisant un poème, un texte que nous avons écrit ou choisi, déposons une fleur, un bouquet.

Les inhumations sont laïques, tout comme notre association. Et la plupart du temps nous ne savons rien du défunt. L'objectif est qu'à Marseille aucune personne défunte ne soit inhumée seule, sans une présence citoyenne, fraternelle. Ces morts anonymes isolés sont inhumés dans les carrés communs. Ce sont des tombes individuelles et les cercueils sont là pour cinq ans au minimum comme l'impose la loi. C'est de l'obligation des communes d'enterrer les morts « indigents » décédés démunis ou sans ressources suffisantes, les morts décédés anonymement ou dont la famille n'a pas réclamé la dépouille.

Nous sommes 5 ou 6 bénévoles accompagnant les morts isolés. Nous sommes au moins deux à être présents aux obsèques. Nous sommes là, qu'est-ce qu'on fait ? Pas grand-chose. **Nous sommes là.** Nous lisons ou rédigeons un texte, une parole que nous essayons de personnaliser. Prénom, Nom, date et lieu de naissance, date et lieu de décès. C'est à partir de ça que nous essayons de dire quelque chose de personnel. Une personne morte est toujours une personne. Elle n'est pas n'importe qui. C'est elle. C'est lui.

Je préfère dire, écrire quelques mots : Aucune présence amie ne vous accompagne sauf ces inconnus que nous sommes : bénévoles, employés du service funéraire et fossoyeurs. Nous voulons vous dire modestement mais de tout notre cœur notre présence à ce dernier instant et affirmer votre dignité de personne humaine. Adieu.

Je pense aussi à ce bébé inhumé il y a bientôt un an quelques jours après Noël. Je ne suis pas arrivée à écrire un texte, alors j'en ai choisi un parmi un recueil :

Doucement, doucement

Doucement s'en va le jour

Doucement, doucement

À pas de velours.

Puis nous avons écouté la berceuse de Johannes Brahms « Le sommeil de bébé ».

Article dans le magazine de la Maison des Associations



Notre activité apolitique et non confessionnelle consiste à rendre hommage, veiller à la dignité des funérailles, en accompagnant jusqu'à la tombe les personnes décédées à Marseille dans l'anonymat. Parmi ces « morts isolés », des personnes ayant connu la grande précarité décédées à la rue, dans un squat ou un centre d'hébergement, mais aussi des personnes décédées seules chez elles, à l'hôpital ou en Ehpad.

Créée en 2009, l'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes a pour mission de :

Sensibiliser l'opinion publique que des hommes, des femmes et des enfants qui vivent sans chez soi meurent dans l'anonymat, certains étant même enterrés sous X, faute d'identification. L'âge moyen des personnes décédant à la rue ou sans chez soi est de 48 ans, soit 30 ans de vie en moins que la moyenne nationale !

Informier lorsqu'une personne seule, décède dans l'anonymat.

Célébrer des funérailles dignes des personnes mortes dans l'anonymat, sans distinction sociale, raciale, politique ni religieuse, en les accompagnant par un temps de recueillement, d'hommage en « terres communes » au cimetière Saint Pierre de Marseille.

Embellir les tombes des personnes accompagnées en « terres communes ».

Chaque année l'association organise un temps de mémoire pour ces personnes décédées par un hommage en présence des proches, des autorités, des associations et des citoyens sensibles à cette situation.

L'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes est membre du Collectif Les Morts de la Rue, qui agit au niveau national et qui

regroupe un réseau d'associations présentent dans plusieurs villes de France pour accompagner les personnes décédées sans chez soi et/ou les « morts isolés ». Une chaîne de solidarité est née sur la ville, faisons qu'elle se renforce.

Depuis 2009, Marseillais Solidaires des Morts Anonymes participe à l'inhumation, dans la dignité et l'humanité, de ceux qui meurent de l'exclusion et dans la plus grande solitude. Il s'agit de personnes sans chez soi décédées dans la rue, dans un squat, une caravane, un centre d'hébergement. Il s'agit aussi de personnes isolées souvent âgées décédées chez elles, à l'hôpital ou en Ehpad.

L'action de l'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes (MSMA) revêt deux aspects :

- Un réseau d'accompagnement : informé par la Chambre mortuaire – institut médico-légal des Hôpitaux Universitaires de Marseille et par les services funéraires de la ville, dès qu'ils connaissent la programmation des funérailles d'un défunt isolé, l'association MSMA composée d'une petite équipe de bénévoles d'horizons les plus divers, se mobilise selon les disponibilités de chacun pour être présent à l'inhumation. Sur place, les bénévoles se rendent à la chambre mortuaire une demi-heure avant le départ vers le cimetière, se recueillent, assistent à la fermeture du cercueil,

LES MORTS ANONYMES

suivent le fourgon mortuaire jusqu'au cimetière Sainte Pierre, prennent part à l'inhumation en lisant un poème, un texte qu'ils ont écrit ou choisi, déposent une fleur. Les inhumations sont laïques, lorsque la confession d'une personne est connue, l'association fait appel à des personnes qualifiées.

L'objectif est qu'à Marseille nulle ne soit inhumé seul, sans une présence citoyenne, fraternelle, dans la dignité et le respect de la mémoire du défunt.

- Une cérémonie annuelle

Chaque année, une cérémonie est organisée. Les deux dernières ont eu lieu au cimetière Saint Pierre au mois d'octobre. À cette occasion un hommage est rendu à tous les défunts accompagnés, ou dont l'association MSMA a appris le décès depuis l'hommage précédent. À l'annonce du nom de chaque personne disparue, une bougie est allumée et une rose préalablement distribuée dans le public, est déposée dans un vase. La cérémonie est ponctuée de témoignages, de chants, de poèmes et la dernière cérémonie (octobre 2022) rythmée par un sonneur de gong. La cérémonie se termine en allant déposer les fleurs sur chacune des tombes.

Rejoindre et soutenir Marseillais Solidaires des Morts Anonymes

Vous pouvez aider l'association MSMA de plusieurs façons : en y adhérent, en faisant un don, en devenant bénévole, en participant à l'hommage annuel, en nous rencontrant, en nous informant du décès d'une personne sans chez soi ou décédée seule dans l'anonymat. Les annonces d'accompagnement d'une personne décédée, d'embellissement des tombes, de préparation de l'hommage annuel...) et les informations relayées par Marseillais Solidaires des Morts Anonymes peuvent vous être envoyés par e-mail, sur demande de votre part.

Devenir bénévole

Marseillais Solidaires des Morts Anonymes est ouvert à toute personne souhaitant contribuer aux actions menées par l'association :

- en étant présent lors des inhumations (deux bénévoles au minimum)
- en aidant à l'embellissement des tombes
- en contribuant à recueillir les informations nécessaires pour préparer au mieux les inhumations

Chaque nouveau bénévole est accompagné dans son parcours (information, suivi, formation ...).

plus d'info
06 60 06 07 93
marsolmortsanonymes@hotmail.fr